Université de Bretagne Occidentale

Faculté des Lettres & Sciences Humaines

Licence mention Géographie et Aménagement

Objectifs

Les études de **Géographie**-Aménagement permettent de découvrir et de comprendre la **complexité des milieux et des espaces qui font le Monde**. Cette discipline se place bien souvent à l'interface entre la nature et les sociétés. Elle requiert donc des esprits prêts à réfléchir sur l'organisation des territoires à différentes échelles d'analyses (Monde, continent, état, région, « pays », ville...) en associant des **études théoriques** (réflexions générales sur les espaces et leurs organisations) à des **travaux pratiques** (travaux sur le terrain, enquêtes, projet d'aménagement, etc.) dans tous les champs de la géographie physique, humaine, régionale et économique. Les enseignements fournissent de solides connaissances et une bonne maîtrise des outils d'analyse géographique au travers de méthodes et des techniques, propres à la discipline, de cartographie (CAO ou Cartographie assistée par Ordinateur), de SIG (système d'informations géographiques), de télédétection, et de statistiques. Ces enseignements s'attachent enfin à traiter des grandes problématiques environnementales et sociétales actuelles telles que « les politiques d'aménagement du territoire et de développement durable », « la mondialisation et les grands ensembles économiques », « la géopolitique et les inégalités de développement », « les variations climatiques et le changement global », « les risques naturels et anthropiques ».

Débouchés par parcours type de formation

Les débouchés professionnels envisagés par les étudiants issus de la filière géographie-aménagement et auxquels ils accèdent par la suite sont relativement diversifiés. Ils sont orientés principalement :

1) quel que soit le parcours, vers les **métiers de l'aménagement, de l'urbanisme, de la gestion de l'environnement, de la cartographie et des systèmes d'information spatialisée**. Les principaux recrutements se font alors soit dans des bureaux d'étude, soit par le biais des concours de la fonction publique d'Etat et territoriale.

Pour autant, le parcours « Littoral, mer, tourisme : environnement et aménagement » conduit plus spécifiquement les étudiants vers les métiers de l'aménagement et de la gestion de l'environnement en général, des espaces et des territoires littoraux en y incluant les liens avec le tourisme. Le parcours « Aménagement et urbanisme » est quant à lui plus orienté vers les métiers de l'aménagement et du développement des territoires et de l'urbanisme.

2) les métiers de l'enseignement du primaire, du secondaire et, pour certains, du supérieur. Ces métiers attirent un certain nombre d'entre eux, avec des parts variables selon les promotions ; la formation vers ces métiers est assurée par les UE spécialisées dispensées au niveau de l'UFR LSH ;

3) enfin, quel que soit le parcours-type choisi par les étudiants, la formation et les compétences acquises permettent après la L3 des choix de métiers tels que le journalisme et le changement d'orientation initiale à l'issue de la L1, de la L2 ou de la L3.

4) A noter cependant que, rares sont les étudiants qui accèdent directement à la vie active après validation de leur L1 et de leur L2 ou après l'obtention de leur licence à l'issue de la L3. Après validation de la L2, les compétences acquises sont prévues pour permettre l'intégration des étudiants dans des licences professionnelles en aménagement et urbanisme, aménagement et développement des territoires, environnement, géomatique, tourisme. C'est aussi pour leur permettre d'intégrer les masters spécialisés en gestion de l'environnement, urbanisme, gestion des territoires, tourisme, cartographie et géomatique, dans l'offre nationale ou à l'étranger, que sont formés les étudiants afin d'accéder aux différents débouchés qu'offrent les études de Géographie-Aménagement.

Public cible

Diplômés du baccalauréat général (L, S, ES, etc.), ou du diplôme d'accès à l'enseignement universitaire (DAEU) ; classes préparatoires ; autres formations initiales en lien avec la géographie-aménagement (sous réserve d'un avis favorable de la commission d'équivalence).

Conditions d'accès

Baccalauréat ou équivalent, ou sur validation des acquis de l'expérience (VAE).

Poursuite d'études

A l'issue de la 2e année de licence de Géographie, les étudiants peuvent s'orienter vers des formations professionnalisantes de niveau L3, au sein de l'UBO ou dans d'autres universités françaises.

Après la licence, les étudiants de Géographie peuvent poser leurs candidatures dans les nombreux Masters centrés sur les problématiques de la Géographie, comme la gestion et l'aménagement des différents types d'espaces.

Insertion professionnelle

Parcours spécifiques de préparation à l'entrée dans un Master Métiers de l'enseignement (premier et second degré).

Les études de Géographie permettent de se diriger vers les emplois de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'environnement via les formations spécifiques de types Licences professionnelles ou Masters, au sein de structures publiques ou privées (collectivités territoriales, bureaux d'études…).

La poursuite des études en Master recherche puis en Doctorat conduit vers les carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Infos pratiques

Faculté des Lettres et Sciences Humaines, **Faculté des Sciences et Techniques** à Brest
Formation accessible en : formation continue financée, formation initiale, reprise d'études non financées
Durée : 3 ans

Contacts

Responsable pédagogique

Alain HENAFF

Contact administratif

RAPHALEN Eric
histoire.quimper@univ-brest.fr
Tel. 02 90 94 48 11

Université de Bretagne Occidentale

Faculté des Lettres & Sciences Humaines

Programme

Parcours Mer, environnement, tourisme, aménagement, littoral (METAL)

Parcours Aménagement et urbanisme

Dernière mise à jour le 02 mars 2026